



DIRECTION DES CLIENTÈLES BANCAIRES
DÉPARTEMENT CONSIGNATIONS ET DÉPÔTS SPÉCIALISÉS

PIÈCES À FOURNIR

POUR RÉCUPÉRER VOTRE PARTICIPATION SALARIALE

- Une attestation de votre entreprise
- Votre pièce d'identité officielle recto/verso en cours de validité
- Votre demande écrite et signée pour récupérer votre argent
- Votre relevé d'identité bancaire (BIC/IBAN)